

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord tenue à huis clos le mardi 26 juillet 2016, à 13 h 30, en conférence téléphonique.**

#### **En conférence téléphonique**

M. Denis Miousse, président  
 M. Claude Belzile, vice-président  
 M. Marc Fortin, PDG et secrétaire  
 M. Pascal-Simon Audet  
 Mme Jacinthe Bernard  
 M. Dave Charlton  
 M. Roger Dubé

Mme Josée Francoeur  
 M. Roberto Gauthier  
 Mme Patricia Huet  
 M. Norbert Nadeau  
 M. Jean-Pierre Porlier  
 Mme Solange Turgeon

#### **Absences motivées**

Mme Johanne Beaudoin  
 Mme Isabelle Bossé  
 M. Michel Paul  
 M. François Tremblay  
 M. Jean-Marie Vollant

**Invitées :** Mme Johanne Savard, PDGA – Mme Vicky Lapierre, chef du service du contentieux à la DRHCAJ (pour le point 2)

### **1. Ouverture de la séance spéciale et vérification du quorum**

Le président constate le quorum et déclare la séance spéciale ouverte à 13 h 33. Il souhaite la bienvenue à tous et fait lecture de l'ordre du jour.

### **2. Démission de docteur Élisabeth Paradis**

Le président invite Me Lapierre, chef du service du contentieux à résumer le dossier.

En conclusion des négociations en cours avec docteur Paradis, cette dernière a remis sa démission.

L'entente intervenue entre elle et l'établissement met fin à tous ses liens avec le CISSS de la Côte-Nord et les frais inhérents sont assumés par le MSSS.

#### **Résolution 2016-07-090**

**Démission docteur Élisabeth Paradis**

**Attendu** que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord et la D<sup>re</sup> Élisabeth Paradis ont réglé l'ensemble des litiges qui les opposaient;

**Attendu** que la D<sup>re</sup> Élisabeth Paradis a signé sa lettre de démission de son poste d'omnipraticienne au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

#### **Il est proposé et appuyé**

**D'accepter la démission de la D<sup>re</sup> Élisabeth Paradis** (no de permis 86080) de son poste d'omnipraticienne au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, à compter du 26 juillet 2016 et ce, suite au règlement hors cour intervenu.

#### **Adopté à l'unanimité**

#### **DÉPART DE MAÎTRE VICKY LAPIERRE À 13 H 45**

### **3. Optilab**

Le président souligne le travail de l'équipe des communications pour le condensé de la revue de presse.

Il cède la parole au président-directeur général qui résume le projet Optilab, visant la centralisation des analyses de laboratoire à Saguenay.

Les représentations syndicales ont donné beaucoup d'ampleur médiatique au dossier. Le positionnement de l'établissement d'être associé au Saguenay demeure, mais le ministre démontre une certaine ouverture à des aménagements différents d'une région à l'autre.

Il ne semble pas réaliste de conserver l'ensemble de l'œuvre sur la Côte-Nord. L'Abitibi avait présenté une option en ce sens il y a trois ans, laquelle avait été rejetée. Le MSSS s'est cependant montré plus ouvert lors d'une nouvelle tentative de leur part au cours de la présente année. Les résultats sont à venir.

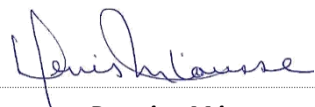
Si la région est en mesure d'identifier des pistes d'optimisation pérennes qui ne remettent pas en question la qualité des services, l'établissement pourrait envisager la possibilité de présenter le fruit de ses travaux au ministre.

Le président-directeur général de l'Abitibi nous a transmis de la documentation sur le projet. Les travaux doivent être complétés d'ici l'automne si nous voulons explorer toutes les avenues et ce, avant que les orientations ministérielles prennent effet et soient exécutoires.

#### 4. Clôture

Le président remercie tous les membres pour leur disponibilité et rappelle la tenue du Lac-à-l'épaule du conseil d'administration le 9 septembre prochain, en présence à Sept-Îles.

Sur motion dûment appuyée, l'assemblée est levée à 14 h 05.



**Denis Miousse**  
Président



**Marc Fortin**  
Secrétaire

ADOPTÉ LE : 28 septembre 2016

SECRÉTAIRE DE RÉUNION : Valérie Tremblay